

CONGRES NATIONAL DE L'APPEN

23, 24, 25 & 26 SEPTEMBRE 2009

Clermont-Ferrand, FRANCE



BULLETIN D'HEBERGEMENT
A retourner avant le 10 juillet 2009 à
OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES
Place de la Victoire - 63000 Clermont-Ferrand - France
☎ : 04.73.98.65.00 - 📠 : 04.73.98.64.98



Remplir un bulletin par chambre réservée, en lettres capitales

Mme Mlle M. NOM Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville..... Pays.....

☎..... 📠..... E.mail.....

Moyen de transport Voiture Train Avion

RESERVATION HOTELIERE

Veillez cocher le type de chambre souhaité et vos dates de séjour

Type de chambre :

Les nuits des :

1 grand lit (1 personne)

Mercredi 23 septembre

1 grand lit (2 personnes)

Jeudi 24 septembre

2 lits (2 personnes)

vendredi 25 septembre

Catégorie d'hôtel souhaitée

L'Office de Tourisme et des Congrès a négocié les tarifs des chambres des hôtels retenus spécifiquement pour votre manifestation.

Catégorie A (chambre individuelle : de 65 € à 73 €. taxe de séjour à 0,70 € et petit-déjeuner de 8 € à 8,50 € non inclus)	Catégorie B (chambre individuelle : de 52 € à 65 €. taxe de séjour à 0,70 €** ou 0,50 €* et petit-déjeuner de 5 € à 8,50 € non inclus)	Catégorie C (chambre individuelle : de 40 € à 52 €. taxe de séjour à 0,70 € et petit-déjeuner de 5,50 € à 7,90 € non inclus)	Veillez indiquer votre choix par ordre de préférence
<input type="checkbox"/> A1** <input type="checkbox"/> A2** <input type="checkbox"/> A3** <input type="checkbox"/> A4**	<input type="checkbox"/> B1** <input type="checkbox"/> B2* <input type="checkbox"/> B3** <input type="checkbox"/> B4**	<input type="checkbox"/> C1** <input type="checkbox"/> C4** <input type="checkbox"/> C2** <input type="checkbox"/> C5** <input type="checkbox"/> C3** <input type="checkbox"/> C6**	choix n°1 : choix n°2 : choix n°3 :
Afin de confirmer votre réservation hôtelière, vous devez régler les arrhes correspondantes à un montant moyen d'une première nuit par catégorie (7,50 € de frais de dossier inclus) :			
Catégorie A Arrhes à verser : 80,50 €(1)	Catégorie B Arrhes à verser : 67,50 €(1)	Catégorie C Arrhes à verser : 57,50 €(1)	Total à régler :€

(1) Cette somme ne doit pas être multipliée par le nombre de nuits passées à l'hôtel

REGLEMENT

par chèque libellé en Euros compensable en France, à l'ordre de «Office de Tourisme et des Congrès»

par carte de crédit CB, Visa, Mastercard, Eurocard. Je vous autorise à débiter ma carte de crédit :

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | date d'expiration | | | | | | |

Veillez indiquer votre cryptogramme visuel, les 3 derniers chiffres apparaissant sur le panneau signature au verso de votre carte bancaire

| | | | | | pour un montant de€

A Le Signature :

CONDITIONS GENERALES

► Seules les demandes d'hébergement accompagnées du règlement des arrhes, seront prises en considération.

Vous recevrez une confirmation de réservation mentionnant les coordonnées de l'hôtel et le montant des arrhes versées.

Les arrhes versées seront déduites de votre note d'hôtel, déduction faite des **7,50 € de frais de dossier**. Le solde sera à régler directement à l'hôtelier lors de votre départ.

► **Passé le 10/07/09**, les demandes de réservation ne seront satisfaites que dans la mesure des disponibilités hôtelières.

► Seules les **annulations** parvenues à l'Office de Tourisme et des Congrès au plus tard le **04/09/09** autoriseront le remboursement des arrhes, déduction faite des **7,50 € de frais de dossier**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

► **En cas d'arrivée tardive, nous vous remercions de prévenir l'hôtel.**

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que

1 - Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires. Elles sont destinées à « L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES » et ses partenaires hôteliers, dans le seul but d'organiser l'hébergement à l'occasion des manifestations qui se déroulent sur l'AGGLOMERATION CLERMontoISE.

2 - Les personnes sur lesquelles des informations nominatives ont été recueillies dans ce questionnaire, ont le droit d'en obtenir communication et d'en exiger, le cas échéant, la rectification.